

Compte-rendu de la session de printemps 2018 de la section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique

Du 28 au 31 mai 2018.

La section 07, pour la suite de la mandature 2016-2021, est composée de :

Patrice Abry - *DR, Laboratoire de Physique à l'ENS de Lyon*

Pierre-Olivier Amblard (président) - *DR, GIPSA-lab, Grenoble*

Nicolas Andreff (membre du bureau) - *PU, FEMTOst, Besançon*

Lucie Baudouin (secrétaire) - *CR, LAAS, Toulouse*

Sébastien Briot - *CR, IRCCYN, Nantes*

Marie Chabert - *PU, IRIT, Toulouse*

Raphaëlle Chaine - *PU, LIRIS, Lyon*

Laurent Condat - *CR, GIPSA-lab, Grenoble*

Julien Dubois - *MdC, LE2I, Dijon*

Christophe Fonte - *IR, CRAN, Nancy*

Gersende Fort - *DR, IMT, Toulouse*

Abdoulaye Gamatié - *DR, LIRMM, Montpellier*

Michel Gay - *IR, GIPSA-lab, Grenoble*

Nicolas Heraud - *MdC, SPE, Corte*

Denis Lesueur - *IE, LAMIH, Valenciennes*

Jean-Claude Martin - *PU, LIMSI, Orsay*

Gilles Millérioux - *PU, CRAN, Nancy*

Dimitri Peaucelle - *DR, LAAS, Toulouse*

Sophie Rosset (membre du bureau) - *DR, LIMSI, Orsay*

François Rousseau (membre du bureau) - *PU, LATIM, Brest*

Laure Tougne - *PU, LIRIS, Lyon*

Certains membres de la section n'ont pu participer à la totalité des travaux de la session de printemps: Nicolas Andreff et Gersende Fort. La section a eu un entretien avec Michel Bidoit, directeur de l'INS2I, en commun avec la section 06. Jamal Daafouz et Adeline Nazarenko, Directeurs Adjointes Scientifiques INS2I, Isabelle Fantoni et Jalal Fadili, chargés de mission, ont été partiellement présents, en particulier lors de nos échanges avec les directeurs d'unités évaluées rencontrés à l'occasion de cette session de printemps.

Nous rappelons que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine, hormis concernant les concours. La section produit un rapport pour chacun des dossiers évalués, qui est disponible dans l'espace personnel des chercheurs, sur <https://evaluation.dsi.cnrs.fr>. Par ailleurs, le site internet actuel de la section se trouve à l'adresse <http://section7.cnrs.fr>. Nous encourageons les chercheurs et les laboratoires concernés à mettre sur leurs propres pages un lien vers ce site afin que les informations et conseils qui s'y trouvent soient bien référencés par les moteurs de recherche.

1. Ordre du jour de la session de printemps 2018

- Approbation du procès-verbal de la session précédente ;
- Echange avec le directeur d'institut de rattachement (M. Bidoit, INS2I) ;
- Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :
 - Choix des représentants de la section aux comités d'experts du HCERES 2018-2019 ;
 - Avis de pertinence sur les projets d'association et sur les renouvellements d'association (vague D) des unités de recherche au CNRS ;
 - renouvellement ou création de GDR ;
- Évaluation des dossiers concernant les chercheurs :
 - Evaluation (à vague) des chercheurs ;
 - Réexamen de l'activité des chercheurs ayant fait l'objet d'un avis différé ;
 - Reconstitutions de carrière ;
 - Divers : Eméritat, suivi post-évaluation.
- Propositions en vue des changements de grade de chercheurs (au titre de l'année 2017, en formation restreinte et hors présence des représentants de la direction) :
 - Examen des promotions des chargés de recherche (hors collège C) vers la hors-classe.

2. Procès verbal et agenda

Le PV de la session précédente (automne 2017) est approuvé à l'unanimité.

La prochaine session d'automne aura lieu du 22 au 25 octobre 2018

Le bureau de la session se tiendra le 17 septembre.

Le jury d'admission des concours de recrutement des chargés de recherche CNRS 2018 de l'INS2I (sections 6 et 7) aura lieu le 12 juin 2018.

3. Discussion avec Michel Bidoit - directeur de INS2I

Les sessions de printemps des sections 6 et 7 du comité national ayant lieu en même temps cette année, M. Bidoit nous rencontre ensemble, accompagné des Directeurs Adjointes Scientifiques O. Cappé, J. Daafouz et A. Nazarenko. Voici l'essentiel de la teneur de ses propos.

Au CNRS, et dans l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche, il y a eu beaucoup de changements depuis l'automne dernier. Le nouveau PDG du CNRS, Antoine Petit, a pris ses fonctions et A. Schuhl est actuellement DGDS par intérim. A. Petit a fait beaucoup de déclarations sur la politique qu'il souhaite mener au CNRS, et M. B. ne revient pas dessus. Il y a aussi un nouvel administrateur général au CEA. Le renouvellement du président de l'INRIA est en discussion et c'est aussi le cas pour l'INSERM et pour l'école Polytechnique.

Evolution de l'ANR

Le nouveau président de l'ANR est Thierry Damerval. Deux problèmes principaux ennuyaient la communauté scientifique à propos de l'ANR : la baisse des budgets (et donc des taux d'acceptation trop bas) ; la structuration en défis sociétaux des appels (l'INS2I et l'INRIA n'étaient pas les plus mals lotis avec l'existence du défi sur les sciences et les technologies de l'information). Un recentrage des missions de l'ANR a été fait, en lien très étroit avec le pilotage du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Détails ici : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/informations/actualites/detail/evolution-de-la-programmation-de-lanr-vers-une-concertation-renforcee/>

Il n'y aura plus d'appel par défi sociétal. La volonté affichée est d'être un peu plus « blanc » et de faire moins de demande d'adéquation. On peut noter la disparition des Comités de Pilotage Scientifique des Défis (qui réunissaient environ 40 personnes), au profit de comité de pilotage de la programmation (CPP), à géométrie variable, et avec peu de monde. Le CNRS y sera représenté par un Directeur d'Institut. L'évaluation est ensuite confiée aux Comités d'Evaluation Scientifique (CES). Le CPP « Science de l'Information » sera distinct de celui « Math et Interaction » (et en conséquence, l'ancien CES 40 sera découpé en deux). On trouvera informatique fondamentale, automatique, signal, ... dans un CES « fondement des SI ». Il y aura aussi un CES « Intelligence Artificielle », avec

en filigrane, « sciences des données » et un CES « IHM et Robotique ». Les autres CES du défi « STIC » sont maintenus. A côté de cela, il restera des CES pluri- et trans-disciplinaires, et les thématiques de l'institut sont présentes dans au moins 5 d'entre eux. L'appel à projet 2018-2019 sera structuré par CES s'occupant de l'évaluation des projets. M. B. se félicite que l'INS2I ait eu un impact fort et ait été très écouté sur la construction et la programmation de cette nouvelle mouture de l'ANR.

Intelligence Artificielle

Dans sa mission de réflexion sur l'IA, le député Cédric Villani a auditionné l'INS2I, qui a pu faire passer quelques messages. L'équipe scientifique de l'institut a apprécié que plusieurs d'entre eux se retrouvent dans le rapport qui a été rédigé et diffusé.

En mars, il y a eu une journée « [AI for Humanity](#) » et beaucoup d'annonces ont été faites, pour un milliard et demi d'euros. Il n'y a pas eu de concrétisation pour le moment, à la connaissance du CNRS et de l'INS2I en particulier.

Début 2017, l'INS2I avait plaidé pour des financements pour une plateforme de calcul pour l'IA et reçu un avis très favorable du HC TGIR. Une deuxième phase a ensuite eu lieu avec un groupe de travail d'[Allistène](#), pour faire un rapport pour étudier la pertinence de la mise en place d'une telle plateforme appelée [GENIAL](#) (Grand Équipement National pour l'Intelligence Artificielle). Le rapport Villani reprend sur ce passage les éléments qui ont été réfléchis dans ce contexte. Il y a eu un premier arbitrage du ministère à ce sujet, pour la mise en œuvre d'une première tranche pour l'IA : dans le cadre du renouvellement du centre de calcul intensif du CNRS (GENCI), il y aura une plateforme GPU pour l'IA, à destination de la communauté ESR nationale. Un message d'information va venir bientôt auprès des laboratoires.

Instituts Interdisciplinaires d'Intelligence Artificielle – 3IA

L'INS2I travaille et échange beaucoup avec l'INSMI et les sites autour de ces 3IA. A ce jour, rien n'a filtré sur la manière dont les choses vont effectivement se passer. L'institut a beaucoup milité pour qu'il n'y ait pas un unique centre national à Paris et cela a été arbitré en faveur d'un réseau de plusieurs 3IA. Le président E. Macron a ainsi annoncé la création de 4 à 6 centres en France.

Tous les sites de France se sont immédiatement mobilisés sur la question et le souci de l'INS2I est d'être en interaction avec ces sites pour les aider et ne pas avancer en ordre dispersé. Les divisions entre chapelles ne sont pas constructives ; il faut savoir être un peu inclusif et pas trop exclusif.

D'ici fin juin, il faut s'attendre à la sortie d'un appel à manifestation d'intérêt... et une demande d'identification des figures d'excellence. Une recommandation de M. B. : il faut se préparer et faire des cartographies sérieuses des forces en présence sur les sites, avec les colorations sur lesquelles s'appuyer. Et les directeurs d'unités doivent être dans la boucle et échanger avec l'INS2I. Il faudra autant que faire se peut avoir la sagesse d'être dans la cohérence et la cohésion sur chaque site.

Politique concernant les Groupe de Recherche

L'INS2I a toujours affirmé que les GdR sont un élément crucial de sa politique scientifique. Ils viennent compléter l'organisation géographique (grandes unités INS2I dans chaque site) par une organisation thématique. L'Institut y consacre un budget très significatif (15% de la dotation des unités) et a une réflexion continue sur ce qu'il attend des GdR et ce qu'ils lui apportent. Le paysage de l'ESR ayant beaucoup changé, les attentes envers les GDR ont évolué.

L'INRIA, le CEA et les autres EPST ont leur propre politique de recherche et il est logique que le CNRS affirme la sienne également. Les GdR doivent donc se saisir de la mission et de la responsabilité de faire vivre la politique scientifique de l'Institut. Une note a été finalisée au printemps en ce sens, pour bien distinguer le rôle d'animation de la communauté (maison ouverte, animation sans murs) d'une action de structuration, comme relais de l'institut (prospective et veille scientifique entre autre). L'INS2I compte sur ce relais thématique que les GdR portent et sur leur aide dans la mise en place d'outils de politique scientifique. Il faut distinguer un GdR du CNRS d'une société savante. Les GdR doivent travailler en étroite collaboration avec l'INS2I. La lettre de cadrage est à cet effet assez ferme. Il y a eu beaucoup de discussion avec les GdR et ils sont tous conscients qu'il faut un peu de temps pour converger. Les retours des sections du comité national sont attendus, même s'il est clair que les GdR examinés à cette session de printemps ont travaillé avant la mise en place du cadrage en question. Cette période de changement doit se passer dans le dialogue et dans l'écoute. L'INS2I veut avancer fermement, mais pas trop vite.

Question : Pour nous, au CoNRS, quels sont les signes qui ne vont pas dans le bon sens ?

Un porteur de GdR qui ne travaille pas dans une unité CNRS par exemple. Le CNRS est un opérateur de recherche et il co-pilote les UMR, ce qui donne du sens à considérer que les GdR doivent être pilotés par des membres d'UMR. Il faut aussi des GdR qui font profiter le CNRS de leur réflexion sur l'évolution de leurs thématiques. M. B. est pour des GdR à vie longue, mais dont la construction prend en compte les évolutions de la science, du contexte, ... Donc sur 5 ans, une réflexion évolutive est pertinente, et si rien ne change, le GdR doit avoir la capacité d'expliquer pourquoi ! Il y a un/des porteur, un périmètre et une organisation qui doivent être régulièrement repensés, ajustés...

Problèmes d'éthique et de déontologie scientifique

Michel Bidoit évoque rapidement la problématique de l'éthique et de la déontologie scientifique. C'est notre responsabilité à tous que d'examiner l'activité de chercheurs ou personnel d'accompagnement à la recherche que nous menons. On ne peut se défausser sur les autres.

Un commentaire lui est fait que la problématique en question est un peu rapidement évacuée. En réalité, les questions d'actualité pourraient être : Comment aider les laboratoires à travailler sur ce sujet ? Savez vous ce qui se fait ici et là dans les UMR et UPR de l'INS2I ? Pourriez vous communiquer en interne sur les initiatives des différents sites ? Quel accompagnement à la réflexion éthique et déontologique pourriez vous proposer ?

La direction de l'institut va réfléchir à ces questions.

Délégations CNRS

Les dossiers ont été remontés avec des notes. Cette année, il n'y a pas eu de dialogue avec les sites. La finalisation avant signature est en cours.

Session de Printemps

Hors Classe : *Les sections du comité national doivent traiter pour la première fois les candidatures de promotion au choix à la HC pour les CR. Il y a une note du président du CNRS qui est très claire sur les attentes du CNRS. Les arbitrages se font à la pression démographique (en lien avec les CR promouvables) et pour l'INS2I, il y a une dizaine de possibilités (pour les sections 6 et 7 réunies). Une seconde campagne arrive pour la session d'automne. La validation des propositions que nous ferons à cette session de printemps aura lieu mi juillet 2018. Quelle consigne de l'institut ? Il faut porter attention aux gens et au genre. La HC n'est pas une étape avant le passage DR. Mais par ailleurs, la promotion à la HC doit concerner les collègues les plus méritants et investis et il faudra prêter une attention particulière à l'expérience professionnelle des candidats.*

Eméritat : *M. B. nous demande d'être vigilants et responsables. Ce n'est pas un droit du retraité, même juste contraint et forcé par la limite d'âge. Il y a deux critères principaux : la contribution à la recherche et le respect des intérêts du CNRS.*

Suivi Ressources Humaines : *L'idée reste la « détection du petit trou d'air en amont »... la section ne doit pas hésiter à faire des recommandations, même si l'avis reste favorable. On peut éventuellement alerter l'institut pour qu'il y ait communication avec les personnels concernés. L'accompagnement de la trajectoire des chercheurs est aussi une action qui porte ses fruits.*

UMI MICA (Vietnam) : *Le directeur français de l'UMI, E. Castelli, ne pouvant pas faire un nouveau mandat, est rentré en France. L'UMI n'attire pas beaucoup de chercheurs français, et la direction n'a pas pu être pourvue. L'UMI MICA (et non l'Institut MICA qui perdure comme laboratoire Vietnamien) a été fermée par le CNRS en mars 2018. L'expertise demandée est à faire sur le bilan de cette UMI.*

Questions/Réponses :

Médailles d'argent. Très peu de femmes, alors qu'il y a eu des propositions.

M. B. : Mais il y a eu des informaticienne de récompensées par l'INSMI...

EUR, quel contrôle du Comité National ?

M. B. : C'est l'un des objets du PIA (Plan Investissement d'Avenir du gouvernement), comme les instituts de convergence, idex, labex et equipex. Le CoNRS n'en fait pas l'évaluation...

Le prochain appel devrait s'effectuer en deux vagues : une première, ciblée sur les endroits qui ne sont ni IDEX ni ISITE, puis une autre qui leur sera réservée pour consolider ce qui est déjà mis en place.

Discussion avec M. B. au sujet des coloriations ayant recouvert cette année une grande partie des postes CR2 ouverts au concours.

M. B. : La politique de coloriation des postes ne peut être efficace que dans la durée. Le dilemme entre 'continuer à être fort dans les sujets qui ont fait l'excellence de nos labos' versus 'garder de la diversité dans les thématiques de recrutement' est difficile à trancher. Il faut continuer de recruter les meilleurs... coloriations ou non ! La question de la communication se pose tout de même sur certains coloriations et s'inscrit malgré tout dans la durée... Il ne faut pas que les coloriations dissuadent les jeunes chercheurs de candidater à un poste pérenne au CNRS, même s'ils ne correspondent pas aux quelques coloriations de l'année en cours !

La politique scientifique et en particulier les coloriations devraient être plus discutées avec les CSI.

4. Évaluation des demandes concernant les structures de recherche :

Point sur les représentants de la section aux comités d'experts du HCERES 2018-2019 ;

Chaque comité de visite HCERES aura un membre représentant du comité national (de la section principalement concernée) et autant que possible d'une autre section concernée, et doit avoir un représentant des personnels accompagnant la recherche (PAR, terme de l'HCERES), autrement dit un ITA/BIATSS (non nécessairement issu du CoNRS). Pour les comités de visite à venir (Vague E), les laboratoires les plus concernés par la section 07, principalement ou secondairement, sont

- LIMSI: la section aura P. Abry comme représentant CoNRS ;
- L2S : la section aura G. Fort comme représentant CoNRS et M. Gay comme PAR ;
- CRYStAL : la section aura P.-O. Amblard comme représentant CoNRS ;
- LAMIH : la section aura G. Millerieux comme représentant CoNRS ;
- ETIS : la section aura A. Gamatie comme représentant CoNRS et D. Lesueur comme PAR ;

Examen des changements de direction

La section 07 rend un avis très favorable aux nominations de

- M. Georges COMTE comme directeur du LAMA (UMR5127) ;
- M. Guillaume GRAVIER comme directeur adjoint de l'IRISA (UMR6074)
- M. Simon MASNOU comme directeur de l'ICJ (UMR5208)

La section 07 rend un avis favorable à la nomination de M. Félix Tomi comme directeur adjoint du SPE (UMR6134).

Évaluation de Groupement de Recherche

La section a rencontré les directeurs des quatre principaux GdR évalués cette année et qui la concernent. Mme Queinnec pour MACS (GdR717), Mme Blanc Féraud et M. Richard pour ISIS (GdR720), M. Avoine pour la création d'un GdR Sécurité Informatique et Mme Bechmann pour IGRV (GdR 3000). Elle a apprécié pouvoir dialoguer avec ceux-ci sur le bilan et le projet dont ils sont porteurs et à délivré des avis très favorables.

Elle a également examiné les dossiers des 3 autres GDR, rattachés secondairement à la section 7 : BioComp (GDR3672 - Implémentations matérielles du calcul naturel), IM (GDR673 – Informatique Mathématique) et APPAMAT (Création de GDR – Apparence des matériaux). Elle a délivré un avis très favorable aux GDR BioComp et IM. Pour le GDR APPAMAT dont la section 7 serait une section secondaire, elle estime ne pas avoir suffisamment d'information sur les thématiques scientifiques relevant de la section 7 et ne rend donc pas d'avis.

Évaluations d'unités

Suite aux comités de visite HCERES, la section a procédé à l'évaluation de 10 Unités Mixtes de Recherche. Elle a rencontré les directeurs ou directrices des deux unités les plus concernées par la section 7 : STMS (UMR9912 - Sciences et technologies de la musique et du son) et ISIR (UMR7222 -

Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique). La section a beaucoup apprécié ces rencontres et le dialogue engagé avec ces directeurs d'unité à cette occasion. Elle a émis deux avis très favorables.

Les laboratoires LIPN (UMR7030), ISIR (UMR7222), ICM (UMR7225), CEREMADE (UMR7534), LAGA (UMR7539), LIP6 (UMR7606), MAP5 (UMR8145), DI ENS (UMR8548) et STMS (UMR9912) ont reçu un avis très favorable pour le renouvellement de leur association au CNRS.

Expertises diverses

La section 07 est sollicitée, comme section de rattachement secondaire, pour plusieurs expertises spécifiques dans le cadre de projet, suivi ou intégration d'équipes ou de fédérations de recherche.

La section 7 émet un avis très favorable au renouvellement de l'unité mixte internationale PIMS-Europe (UMI3069 – Pacific Institute of Mathematical Sciences), à la demande de rattachement secondaire de l'INT (UMR7289 - Institut des neurosciences de la Timone à Marseille) à la section 7.

La section évalue très favorablement les activités des Fédérations de recherche : MathSTIC (FR3734) et PCQC (FR3640 - Paris Centre for Quantum Computing).

La section 7 estime que l'UMI2954 MICA peut maintenant prendre son autonomie en tant que laboratoire Vietnamien. L'association de l'UMI avec le CNRS n'a pas été reconduite et la section émet un avis favorable sur son bilan scientifique.

5. Évaluation des dossiers concernant les chercheurs

Evaluations des chercheurs à vague

La section rappelle que le rapport qu'elle étudie « à vague » doit contenir un bilan et un projet de recherche. Le rapport est souhaité à la fois complet, synthétique et bien rédigé.

Elle effectue l'évaluation des dossiers de 28 chercheurs à vague ainsi que de 5 chercheurs en réexamen suite à un avis différé à la session d'automne 2017. Sur les évaluations à vague, la section émet 1 avis réservé, 1 avis différé et 26 avis favorables. Sur les demandes de réexamen, la section émet 4 avis favorables et un avis d'alerte.

La section examine 8 demandes d'éméritat (1^{ère} demande ou renouvellement) et émet 3 avis défavorables, et des avis très favorables pour :

- Pierre DUHAMEL, UMR8506 - L2S
- Gérard FAVIER, UMR7271 - I3S
- Jean-Bernard LASSERRE, UPR8001 - LAAS
- Jean-Paul LAUMOND, UPR8001 - LAAS
- Raoul VELAZCO, UMR 5159 – TIMA

Par ailleurs, la section 7 donne deux avis favorables à une évaluation permanente par une 2^{ème} section du comité national (la section 6 en l'occurrence) pour deux chercheurs qui lui sont rattachés.

Enfin, la section a rendu un avis très favorable au renouvellement de l'accueil en détachement dans le corps des DR de M. François YVON, directeur du LIMSI.

Reconstitution de carrière

La section a choisi de confier à Gersende Fort l'examen des dossiers de reconstitution de carrière. Les 5 dossiers soumis ont été examinés et la section a émis un avis favorable pour chacun d'eux.

Le détail des modalités officielles se trouve dans les articles 26 et 27 du décret n. 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié, disponible [ici](#).

6. Promotion des chercheurs CRCN → CRHC :

Pour cette première année de mise en place des nouveaux grade *classe normale* et *hors classe* dans le corps des chargés de recherche, nous vous rappelons les éléments suivants :

- Chaque section du comité national a pour mission de proposer au CNRS une liste de personnes à promouvoir, choisies parmi les personnes candidatant à la promotion *hors classe*.
- La première proposition à la promotion *hors classe* a été gérée lors de cette session de printemps 2018 et sera rétroactive au 1er septembre 2017 pour les candidats confirmés par la direction du CNRS d'ici la fin juillet 2018.

La section 7 a reçu les dossiers de 25 candidats et après présentation des dossiers et discussion, la section a proposé le classement suivant :

1. Françoise COUENNE, UMR5007 - LAGEP
Marie-Minerve LOUERAT, UMR7606 - LIP6
 3. François INGRAND, UPR8001 - LAAS
Gérard MONTSENY, UPR8001 - LAAS
 5. Maria TORRES DOLORES RENDAS, UMR7271 - I3S
 6. Christine SERVIERE, UMR5216 - GIPSA-lab
 7. Sette DIOP, UMR8506 - L2S
-